

LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU QUATORZE JUIN

DEUX MILLE DIX-HUIT

Affaire n°23-140618 : ACI PLIE aménagement d'un jardin botanique au centre du Village (amphithéâtre naturel) / Validation du projet et de la participation communale

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 07 juin 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 16

Absent (s) : 08

Procuration (s) : 05

Total des votes : 20

Secrétaire de séance : Priscilla ALOUETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

L'an deux mille dix-sept le QUATORZE JUIN à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : René HOAREAU conseiller municipal - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Marc Luc BOYER Maire à Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe à Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Affaire n°23-140618 :

ACI PLIE aménagement d'un jardin botanique au centre du Village (amphithéâtre naturel) / Validation du projet et de la participation communale

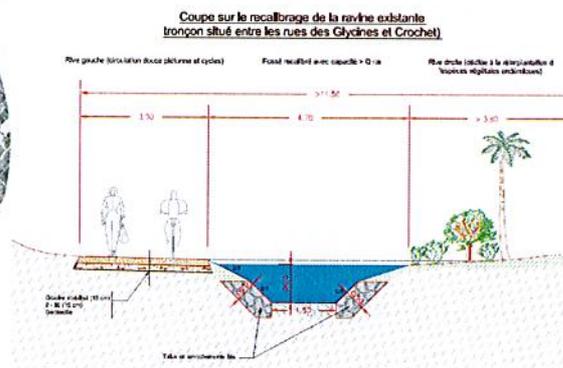
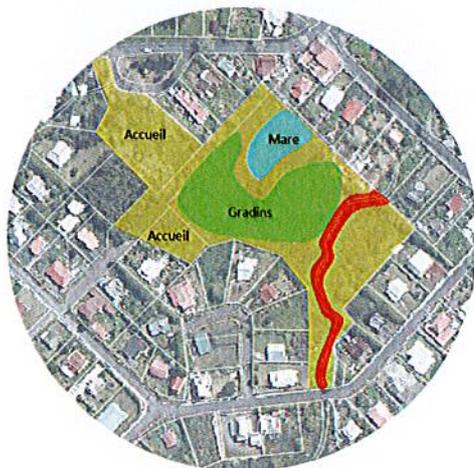
En date du 29/05/2018, le Président de l'association Plaisir Rando2P a sollicité la Commune afin d'obtenir une subvention d'équilibre pour la réalisation d'un Atelier Chantier d'Insertion qui consistera en la valorisation d'une zone verte naturelle mais dégradée appartenant à la Commune, située à proximité du cœur de Ville et des équipements scolaires en vue d'y aménager un parc urbain à vocation botanique.

Cette action fait suite à la réponse à un appel à projet de la CIREst.

Dans un contexte économique tendu où l'emploi se fait rare, principalement sur les secteurs géographiques isolés, ce chantier donnera l'opportunité à 12 palmyrois employés sous contrat CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de bénéficier dans un contexte professionnalisant, d'une formation dans les métiers de l'aménagement paysager et des travaux publics.

Parallèlement ce chantier d'Insertion permettra l'aménagement d'une zone verte pour en faire un parc urbain par :

- Défrichage sélectif et restauration écologique de la totalité du site,
- Mise en valeur d'une zone de « mare » en point bas,
- Aménagement paysager du site en gradins ou espaliers sous la forme d'un amphithéâtre naturel, en suivant la topographie du site,
- Aménagement des abords de la ravine avec la création d'un cheminement dans le prolongement de celui réalisé sur la rue des Glycines.
-



I) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	40 000,00 €		
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	Aide légale ETAT (aide au poste)	163 553,34 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 277,54 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 516,71 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 516,71 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<u>Financement de la formation des CDDI</u>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	37 899,25 €	□ OPCA	36 000,00 €
		<u>Financement de l'encadrement technique des CDDI</u>	40 000,00 €
		□ CIREST	40 000,00 €
Services extérieurs	36 000,00 €	<u>Financement des matériaux</u>	37 899,25 €
Assurance, banque		□ CIREST	37 899,25 €
Formation	36 000,00 €	□	
		□	
		<u>Financement de l'équipement des CDDI</u>	2 100,75 €
Autres services extérieurs	8 785,00 €	× CIREST	2 100,75 €
Médecine du travail, OPCA	3 135,00 €	□	
Honoraires (expert-comptable et commissaire aux comptes)	5 650,00 €	□	
Eau, Electricité, Téléphone		<u>Financement médecine du Travail, OPCA</u>	3 135,00 €
		(médecine du travail, OPCA)	
		× CIREST	3 135,00 €
Charges de personnel	212 070,05 €	<u>Financement frais de gestion</u>	5 650,00 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<i>Financement des CDDI</i>	163 792,51 €		
□ Rémunération brute	147 962,88 €	× Communauté de la Plaine des Palmistes	

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140518-
DE
Date de transmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

patronales	Charges	15 829,63 €	× CIREST	3 348,29 €
Accompagnement socioprofessionnel		8 277,54 €		
Encadrement technique		40 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		4 150,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	4 150,00 €
Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)		4 150,00 €	Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €
TOTAL CHARGES		301 005,05 €	TOTAL PRODUITS	301 005,05 €

La participation communale porte sur la prise en charge d'une partie des dépenses administratives et de comptabilité à hauteur de 2 301.71€ et sur une contribution logistique en nature pour une valeur estimative de 4 150€ qui comprend notamment des mises à disposition d'engins, de salle, de compteur de chantier selon les besoins.

L'élu Jean Noël ROBERT quitte la salle et ne participe pas au vote.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS :

- VALIDE la réalisation de cette opération par l'association Plaisir Rando 2P ainsi que la mise à disposition du site,
- VALIDE la participation communale à ce chantier d'un montant de 6 451.71 €,
- AUTORISE le Maire ou son Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.



Pour copie conforme
LE MAIRE

Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

**Appel à projets 2018 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est
pour la mise en place d'Ateliers Chantiers d'Insertion
sur le territoire de la CIREST**

Préambule :

Le PLIE intercommunal de l'EST a été instauré dans le cadre d'un large partenariat entre les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'adresse aux publics confrontés à des difficultés particulières d'inclusion sur le territoire de la Communauté de communes de la CIREST.

Il mobilise un ensemble de moyens de droit commun et de moyens spécifiques afin de soutenir ces publics dans l'organisation de leurs parcours individualisés vers l'emploi.

Un parcours d'insertion consiste en la mise en œuvre de plusieurs étapes concourant à l'insertion durable de ses bénéficiaires, notamment une étape d'accompagnement renforcé, financée par le PLIE ou par un autre partenaire.

Dans ce cadre, en complémentarité des moyens existants sur le territoire, la CIREST, qui porte juridiquement le dispositif partenarial PLIE de l'Est, lance à un appel à projets pour la mise en place et l'accompagnement d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur son territoire.

1. PERIMETRE TEMPOREL :

La date limite de démarrage de l'action est fixée au 1^{er} décembre 2018.

2. DOMAINES D'ACTIVITES VISES PAR LES PROJETS :

Les supports techniques de ces projets d'insertion porteront prioritairement sur :

- la valorisation et le recyclage des déchets (e-déchets, bois etc.)
- la lutte contre les gaspillages et la remise en circulation des produits
- agriculture biologique (jardins d'insertion etc.)
- projets dans les secteurs innovants (numérique notamment)
- la valorisation et le développement de sites touristiques et de sites de pratique des sports de nature d'intérêt communautaire de l'Est, en respectant les éléments de la Charte du Parc National de la Réunion et de l'inscription des cirques, pitons, remparts réunionnais au Patrimoine mondial de l'Unesco,

Dans ce cadre, la localisation des différents projets retenus devra garantir un partage équilibré sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de l'Est.

Le PLIE souhaite accompagner en 2018 douze Ateliers Chantier d'Insertion avec au minimum un chantier par commune.

3. SELECTION DES PROJETS PRESENTES :

Pour être retenus les projets devront être labellisés « Atelier Chantier d'Insertion » ou les porteurs de projets devront avoir remis au PLIE de l'Est un dossier type de labellisation complet qui sera transmis aux services compétents de l'Etat (DIECCTE), en vue de leur examen par le Conseil d'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE).

Les critères d'appréciation seront :

- Le domaine du support technique du chantier,
- Le coût total de l'action,
- Le coût particulier de l'encadrement technique et de la formation,
- Le montant d'intervention sollicité auprès du PLIE et de la CIREST qui porte le PLIE.
- La mixité et des publics et des partenaires financiers du projet,
- La qualité du partenariat envisagé avec le PLIE,
- L'implication et la participation des acteurs locaux de l'insertion (Communes, CCAS, Pôle emploi, Mission locale de l'Est, Agence Départementale d'Insertion, etc.) au projet,
- La notion de parcours adapté et individualisé : le chantier ne représente qu'un support à l'insertion socio professionnelle des bénéficiaires, un accent particulier devra être mis sur les propositions en termes d'accompagnement socio professionnel et de logique de parcours.
- Le volet économique : pour rappel, dans un contexte de production, les ACI peuvent commercialiser tout ou partie des biens et services produits dès lors que ces activités de production et de commercialisation contribuent à réaliser et à développer les activités d'insertion des personnes embauchées. Les recettes ne doivent pas dépasser 30% de l'ensemble des charges d'exploitation de l'ACI ou par dérogation, 50 % si les activités développées ne sont pas déjà assurées et satisfaites par les entreprises locales. Tous les secteurs d'activité sont concernés, à l'exception des services à la personne.

4. MODALITES D'INTERVENTION DU PLIE DE L'EST :

L'intervention du PLIE portera sur :

1. La participation à la prise en charge du coût pédagogique de l'action de formation obligatoirement prévue dans le projet et/ou du coût de l'encadrement technique, dans la limite de 12 bénéficiaires et de 12 mois, selon les modalités suivantes:
 - Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 100 %, dans la limite maximale de 40 000 euros et 4000 euros par bénéficiaire en insertion,
 - Pour les projets non situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 80 %, dans la limite maximale de 32 000 euros et 3200 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est qualifiante. Elle sera de 70 %, dans la limite maximale de 28 000 euros et 2800 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est pré-qualifiante.
2. L'effectif des bénéficiaires recrutés pour l'ACI devra obligatoirement comporter au minimum 50 % de personnes déjà suivies par le PLIE. D'autre part, l'ensemble de l'effectif de l'action devra intégrer le PLIE au démarrage de l'action.
Le non-respect de ces obligations impactera le montant de la subvention attribuée qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires PLIE recrutés.

Adresse de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140818-
recrutes.
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

5. MODALITES D'INTERVENTION DE LA CIREST :

Dans le cadre de ses interventions sectorielles, pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible de financer ou cofinancer :

1. Les dépenses d'investissements matériels nécessaires à la réalisation des supports techniques des chantiers, à hauteur de 40 000 € maximum.

2. Les dépenses de fonctionnement correspondant à la part résiduelle des salaires CDDI des bénéficiaires de l'action pour un montant de 15 000 € maximum.

6. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER :

Le dossier de candidature comprendra :

- Une présentation de l'organisme et de l'opération selon la fiche ci-dessous,
- *Tout autre document de présentation pertinent qui permettrait d'évaluer la plus-value de votre proposition*
- *Le dossier-type de présentation des projets de recrutement en CDDI avec demande de conventionnement en ACI.*

Ce dossier de candidature sera téléchargeable sur le site : www.cirest.fr

7. DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS :

L'appel à projets débute 05 avril 2018 par sa publication et sa mise en ligne sur le site de la CIREST.

La date limite de réception des dossiers est fixée au
11 mai 2018 à 15 heures

Les dossiers devront être adressés complets par courrier postal
ou en mains propres aux bureaux administratifs du PLIE
à l'adresse suivante :

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est
28, rue des Tamarins
Pôle bois -BP 124
97470 Saint Benoit

Personnes à contacter au PLIE :

Lionel ARAYE

Tel: 0262 94 70 00 Tel: 0692 76 12 25 – E-mail: l.araye@cirest.fr

Syldie GAZE

Tel : 0262 94 70 00– Tel : 0692 74 88 36 - E-mail : s.gaze@cirest.fr

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018



Fiche de présentation synthétique
Réponse à l'appel à projets du PLIE de l'Est pour la mise en œuvre d'Ateliers
Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST en 2018

I) LE PORTEUR DE PROJET :

Raison Sociale : ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P

Statut juridique : Association loi 1901

N° Siret ou Siren : 79128751900015

Responsable juridique : Monsieur Jean-Noël ROBERT

Qualité /Fonction : Président

Nombre de salariés : 22

Date de la dernière assemblée générale : 02 septembre 2018

Adresse : 7, rue Ovide BOYER, 97 431 La Plaine des Palmistes

Téléphone : 0262 21 55 59 / 0692 60 49 64

Adresse email : plaisir.rando2p@orange.fr

Expérience en tant que porteur de projet dans le champ de l'insertion professionnelle :

PLAISIR RANDO 2P porte un projet de chantier emploi vert au Piton des Songes (Bras des Calumets).

Ce chantier d'insertion a permis l'aménagement d'un site très fréquenté dont la valorisation avait été largement saluée dans la presse locale dans les années 2000

L'association a décidé de reprendre ce projet suite à une demande de la Mairie de la Plaine des Palmistes, elle-même sollicitée par la Région Réunion.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

PLAISIR RANDO 2P encadre une équipe de 10 personnes et 1 encadrant pour mener à bien ce projet.

En cours d'année, l'association devrait embaucher de nouveaux salariés car elle a pour projet de conduire d'autres chantiers d'aménagement dont notamment :

- l'autre versant du Piton des Songes
- le sentier de Bras-Cabot
- la ligne 1500
- le sentier des Anglais.

En 2015, 2016 et 2017, l'Association Rando 2P a porté consécutivement, trois Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont concerné 36 personnes de la commune. Outre la formation aux métiers de la maçonnerie, du moellonnage et de l'aménagement des espaces verts et de loisirs mise en oeuvre, les salariés ont été accompagnés en partenariat avec le PLIE Est/CIREST à la définition d'un projet professionnel et à l'accomplissement de démarches visant l'entrée en formation, la création d'activités et l'amélioration de leurs situations sociales.

Ces expériences se traduisent aujourd'hui par une capacité à :

- gérer les procédures liées au recrutement, à l'embauche et au suivi des personnels
- accompagner les salariés dans la résolution de problèmes sociaux et la recherche d'emploi et de formation
- Développer les partenariats nécessaires au bon déroulement et aux issues positives des actions.

II) LE PROJET PRESENTE :

a) L'action:

Intitulé : ACI Parc Botanique

Responsable : Monsieur Jean-Noël ROBERT

En Qualité de : Président

Localisation : Route Magistrale Plaine des Palmistes

Adresse : Route Magistrale

Quartier : Centre ville

Durée : 12 mois

Date de début : 05 novembre 2018

Date de fin : 04 novembre 2019

Activité envisagée :

Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :

- Défrichage sélectif et restauration écologique d'une partie du site
 - Repérage des espèces à sauvegarder
 - Destruction des envahissantes
 - Plantation d'espèces endémiques relatives au site
- Aménagement des 3 entrées du site
 - Construction des ouvrages minéraux d'entrée de parc
 - Pose de panneaux d'information des usagers
- Mise en valeur de la zone de « mare »

Accusé de réception en préfecture
04-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

- Destruction des envahissantes
- Aménagement paysager
- Aménagement paysager du site en gradins en suivant la topographie
 - Délimitation des gradins
 - Restauration et aménagement
- Aménagement d'un cheminement aux abords de la ravine
 - Ouverture du passage
 - Levé de pentes et repérage d'obstacles
 - Piquetage du tracé le plus adapté
 - Préparation des fonds de forme
- Construction et pose de mobiliers
 - Pose de 4 tables et bancs en bois de type forestier
 - Construction de 4 bancs en pierres volcaniques
- Construction de mobiliers en pierres volcaniques
 - Recherche artistique
 - Croquis et calepinage
 - Fouille
 - Préparation et construction des semelles de fondation
 - Taille des pierres
 - Montage des pierres
 - Préparation et dimensionnement des couvertines
 - Pose des couvertines
- Aménagement du cheminement
 - Calibrage du sentier
 - Réalisation de marches en pierres sèches
- Aménagement des gradins de l'amphithéâtre naturel
 - Délimitation des gradins
 - Nivelage manuel
 - Restauration et aménagement par des murets en pierres sèches, des fascines en goyavier

Votre projet a-t-il déjà été présenté en CDIAE ?

- OUI : préciser date + avis (fournir copie justificatif) :

- NON : préciser date prévisionnelle : 22 juin 2018

Dans quel(s) domaine(s) d'activité(s) prioritaire(s) de l'appel à projets se situe votre action :
 La valorisation et le développement de sites touristiques et de sites de pratique des sports de nature d'intérêt communautaire de l'Est, en respectant les éléments de la Charte du Parc National de la Réunion et de l'inscription des cirques, pitons, remparts réunionnais au Patrimoine mondial de l'Unesco,

b) Encadrement technique :

Moyens humains dédiés à l'encadrement technique ?

Nombre d'encadrants	Statut (CDD, CDI, autre)	Qualifications (joindre CV obligatoire)	Expériences pédagogiques
1	CDD	- Formation aux Arts Plastiques - Brevet d'Aptitude	Encadrement et formation de salariés d'ACI

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180621-DCM23-140618-DE
 Date de réception : 21/06/2018
 Date de réception préfecture : 21/06/2018

		Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien - Formation taille de Pierres - Formation Sculpture et Modelage - Chef d'entreprise- Concept aménagement	
1	CDI	Coordination de chantier BTSA ACSE Certificat de formation montage/démontage d'échafaudage	Encadrement et formation d'ACI Formation de salariés d'associations
1	CDI	Formation en botanique sur site BTA Certificat de formation montage/démontage d'échafaudage	Encadrement et formation d'ACI Formation de salariés d'associations

A noter que l'encadrants a démarré une formation pédagogique à l'encadrement technique de chantiers d'insertion en 2018.

c) L'accompagnement socioprofessionnel :

Moyens humains affectés à l'accompagnement socio professionnel ?

Nom(s) Prénom(s) : TSANG-HIN-SUN Valérie

Qualification(s) : Titre Professionnel Conseillère en Insertion Professionnelle

d) La formation :

Intitulé de la formation prévue :

Outre la formation aux savoirs et techniques à mettre en œuvre en situation de production, les salariés seront formés au Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles CléA.

Descriptif (modules, nombre d'heures) :

- 250 heures de formation prévisionnelle en moyenne
- Les parcours et les durées de formation seront précisés suite à l'évaluation diagnostique des salariés effectuée par les organismes habilités

Les différents modules sont présentés en annexe 2

Résultats attendus en termes d'insertion durable des bénéficiaires à l'issue de l'action (qualitatifs et quantitatifs) :

A terme, les salariés auront acquis des compétences dans les métiers de l'aménagement paysager et des travaux publics, leur permettant de répondre aux offres d'emploi et d'envisager des formations supérieures dans ce secteur. Une attention particulière sera portée aux possibilités de création de leur propre entreprise.

Dans ce cadre la continuité des parcours pourrait être la suivante en prévisions minimales :

- Accès et retour à l'emploi : 1 CDD + 6 mois ou CDI
- Emploi de transition 2
- Entrée en formation qualifiante : 1

Accusé de réception en préfecture
074-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Total : 4 soit 33 % de sorties positives

e) Partenariat

Avez-vous identifié des partenaires ?

Partenaires institutionnels liés de droit à l'action :

- DIECCTE via l'ASP : Financement des salariés
- CIREST/PLIE Est dans le cadre de son appel à projet ACI 2017 : Financement de l'encadrement technique et d'une partie des matériaux
- Pôle Insertion, Pôle Emploi, Mission Locale de l'Est, PLIE Est : Recrutement et optimisation du suivi/insertion

Précisez les formes de partenariat envisagées et leur état d'avancement :

- Mairie de la Plaine des Palmistes : Mise à disposition d'engins, financement des frais de gestion
- Parc National : conseil pour la restauration botanique et pour la récupération de plantes
- Mrs TAMON et BLARD: conseil pour la restauration écologique et le partage de connaissances botaniques et en aménagement paysager avec les bénéficiaires
- ONF : conseil pour la restauration botanique et pour la récupération de plantes

III) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	40 000,00 €		
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 100,75 €	- Aide légale (aide au poste)	163 553,34 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 277,54 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 516,71 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 516,71 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		Financement de la formation des CDDI	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	37 899,25 €	· OPCA	36 000,00 €
		Financement de l'encadrement technique des CDDI	40 000,00 €
		· CIREST	40 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180621-DCM23-140618-DE
 Date de télétransmission : 21/06/2018
 Date de réception préfecture : 21/06/2018

Services extérieurs	36 000,00 €	Financement des matériaux	37 899,25 €
Assurance, banque		· CIREST	37 899,25 €
Formation	36 000,00 €	·	
		<input type="checkbox"/>	
Autres services extérieurs	8 785,00 €	Financement de l'équipement des CDDI	2 100,75 €
Médecine du travail, OPCA	3 135,00 €	× CIREST	2 100,75 €
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 650,00 €	<input type="checkbox"/>	
Eau, Electricité, Téléphone		<input type="checkbox"/>	
		Financement médecine du Travail, OPCA	3 135,00 €
		(médecine du travail, OPCA)	
		× CIREST	3 135,00 €
		<input type="checkbox"/>	
Charges de personnel	212 070,05 €	Financement frais de gestion	5 650,00 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<i>Financement des CDDI</i>	163 792,51 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	2 301,71 €
· Rémunération brute	147 962,88 €	× CIREST	3 348,29 €
· Charges patronales	15 829,63 €	<input type="checkbox"/>	
<i>Accompagnement socioprofessionnel</i>	8 277,54 €		
<i>Encadrement technique</i>	40 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	4 150,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	4 150,00 €
Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €	Mise à disposition d'engins (mise en forme d'une aire de stationnement, évacuation déchets de chantier)	4 150,00 €
TOTAL CHARGES	301 005,05 €	TOTAL PRODUITS	301 005,05 €

* Mode de calcul : Pour 1 ETP sur 12 mois à 35 h : $(52/12) \times 35 \times 12 = 1820$ h

Pour le porteur de projet :
(Nom, prénom, qualité)

Date, cachet et signature

Agence de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

CV DES ENCADRANTS, FORMATEURS, CIP



ENCADREMENT ASSERPE Eric

Expériences Professionnelles

- **2016-2017-2018 : Encadrant technique d'Insertion - IRFD**
 - Aménagements paysagers artistiques

- **2014 - Chef d'entreprise-Plaine des Palmistes- Concept aménagement**
 - Taille de pierre
 - Façonnage et finissage de la pierre

- **2005-2011 - Artiste Indépendant-Plaine des Palmistes**
 - Production de créations artistiques diverses
 - Encadrant de projet d'insertion
 - Création des jardins du Patrimoine-Plaine des Palmistes

- **2000-2005 - Association Les Citernes-Plaine des Palmistes**
 - animateur socio Culturel
 - Interventions artistiques en milieu scolaire
 - Animation et gestion d'Atelier d'Art Plastiques

- **1996-1998 - Association AJS : Coordonnateur de site**
 - Réalisation des Jardins du Capricorne- Plaine des Palmistes

- **1989-1990 - Ouvrier Communal (Intervenant Artistique) - Plaine des Palmistes**
 - Amélioration de bâtiments communaux (fresques murales)

Formations et Diplômes

- **2018** – Formation pédagogique de professionnalisation des encadrants de l'IRFD – Institut de Pédagogie Jean-Marie Catherine

- **2004**-Inde du Sud Formation Sculpture et Modelage au Tamilnadu

- **2002**-Alsace-France CHAM : Formation taille de Pierres
– Chantier, histoire et architecture Médiévale

- **1996-Saint Denis-DDJS** : BAPAAT(Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien)
 - Activités de découvertes de l'environnement
 - Arts et Tradition populaire et ethnographique
 - Randonnée Pédestre

- **1994-Saint Denis - ADAP (Association pour le développement des Arts Plastiques)**
 - Peinture, Sculpture, Photos

Domaines d'intervention

- Taille de pierre
- Maçonnerie de la pierre
- Sculpture
- Aménagement artistique et paysager de sites
- Art topiaire

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

COORDINATION

NARINSAMY Jean-Yvrin

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**
 - Entré le : 01 Janvier 2008
 - Type de Contrat CDI
 - Postes occupés :
 - Formateur : Formation générale/ Agriculture/ Informatique
 - Formateur expert : Ingénierie et Coordination des Chantiers d'Insertion
- Autres expériences professionnelles**
1986 – mars 2007 - Association pour la Promotion en milieu Rural
- Formateur – Conseiller technique -Filière Agricole
 - Formateur – Filière Formation générale
 - Formateur spécialisé en informatique

NIVEAU DE FORMATION/DIPLOME

1986 : BTSA (niveau) – Technique agricole et gestion d'entreprise
1984 : BTA – Conduite de l'Entreprise Agricole

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Liée au Développement Durable**
 - 2015 : Formation couvreur chaumier – APPER
 - 2014 : Formation Economie Verte – AFDAR
 - Fondamentaux du développement durable – Etre un formateur éco responsable
 - Eco TIC
 - Sensibilisation au verdissement du secteur bâtiment et aux normes environnementales
- Liée à la conduite de chantiers**
2014 : AMIANTE : Préalables encadrement technique
2014 : AMIANTE – Dispositions règlementaires et obligations sur la problématique amiante
2013 : Formation à l'utilisation d'Autocad – CCI CIRFIM Le Port
2012 : Habilitation aux Travaux en Hauteur –circulation sur toiture – CMA Saint André
- Liée à la Pédagogie et à l'orientation**
2001: AFMR ETCHARRY : Formation de formateurs
Outils d'Animation de Groupes : Méta-plan, Blason, arbre à problèmes / à solutions
2000 : AFMR ETCHARRY : Formation de formateurs
Référentiel métiers des formateurs et assistants techniques
Accompagner efficacement un groupe de personnes ayant des projets individuels
2000 : Pédagogie par la médiation – Institut de Pédagogie du Projet
- 1999 - Formation par alternance - CAFOC
 - 1987 : Formation pédagogique de base (FPB) / ARCA
- Liée à l'ingénierie des dispositifs agricoles**
2001-2003 : Participation à PRIFPAC : Formation de formateurs
Formation à l'individualisation (accueil, positionnement et conduite du dispositif)
1987-1989 : RPS/BPA Formation pour l'ingénierie et la mise en œuvre du BPA par module puis par UC
- Liée à la Communication**
 - Spécialisation Nouvelles Technologies de l'Education / PROTEL
 - Nouveaux outils de communication / AFMR Etcharry

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Conduite et coordination d'ACI
Réalisation des études d'aménagement d'espaces touristiques et de loisirs et de bâtiments publics
l'aide d'un progiciel

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Formation des salariés en ACI au Titre Professionnel AEB

Formation des salariés en ACI en préqualification Aménagement et Entretien des Espaces publics

Formation de professionnels en remise à niveau et adaptation au poste de travail

Conduite de nombreuses formations à l'analyse et à l'amélioration des systèmes d'exploitation des actifs agricoles

Conduite de préformations agricoles et qualifications (BP UC, BP REA)

Formation des responsables associatifs

Formation de professionnels en initiation et perfectionnement informatique

Conduite de formation /Insertion (RAN, Redynamisation sociale, PIL, MPI)

DOMAINES D'INTERVENTION

Formation agricole	Formation générale	Formation des professionnels
<ul style="list-style-type: none">- Protection des cultures,- Cultures industrielles- Arboriculture- Maraîchage- Gestion de l'exploitation agricole- Conduite de projet	<ul style="list-style-type: none">- Mathématiques- Expression - Communication- Méthodologie de recherche d'emploi- Informatique, initiation et perfectionnement	<ul style="list-style-type: none">- Connaissance des métiers et de l'environnement professionnel- Technologie- Sécurité et ergonomie au poste de travail- Etudes d'aménagement des espaces et des bâtiments- Initiation et perfectionnement en informatique- Création de supports marketing- Coordination des actions

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

FORMATION

GRONDIN François

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**
 - Entré le : 15 octobre 2007
 - Type de Contrat CDI
 - Postes occupés : Formateur
 - Formateur expert chargé de l'individualisation des formations
 - Formateur expert- Ingénierie de formation des personnels des associations
- **Autres expériences professionnelles**
 - Juillet à Octobre 2007 : Formateur agricole CFPPA Piton St Leu
 - 1989 – mars 2007 : Formateur agricole / Association Promotion en milieu Rural
 - 1983 - 1987 : Technicien agricole – SUAD Chambre d'Agriculture (4 ans)

NIVEAU DE FORMATION DIPLOME

- 2014 : Paysagiste option Chantier et Paysage – Naturadis – (formation en cours)
- 1997-1998 : Formation Licence AES – Université de la Réunion
- 1989-1997 : Formation pédagogique Commune de Base – ARCA / CAFOC
- 1992-1994 : BTSa Option ACSE
- 1980-1983 : BTA CEA

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Liée au Développement Durable**
 - 2015 : Formation couvreur chaumier – APPER
 - 2014 : Formation Economie Verte – AFDAR
 - Fondamentaux du développement durable – Etre un formateur éco responsable
 - Eco TIC
 - Environnement et espaces verts – créer et entretenir des espaces verts durablement
- Liée à la conduite de chantiers**
 - 2012 : Montage et démontage d'échafaudages – CMA Saint André
 - 2012 : Habilitation aux Travaux en Hauteur – circulation sur toiture – CMA Saint André
- Liée à l'accueil des publics**
 - 2015 : Formation référent handicap – Inelia Consulting/Agéfiph
- Liée à la Pédagogie et à l'orientation**
 - 2001 : Formation de formateur à l'utilisation d'outils d'animation de groupes : Métaplan, Blason, Arbre à problèmes/à solution – AFMR ETCHARRY
 - 2000 : Formation des formateurs- AFMR Etcharry
 - Référentiel métier des formateurs - Assistant technique
 - Accompagner efficacement un groupe de personnes ayant des projets individuels
 - 2000 : Pédagogie par la médiation – Institut de Pédagogie du Projet
 - 2000 : Pédagogie par le projet – Institut de Pédagogie du Projet
- Liée à l'ingénierie des dispositifs agricoles**
 - 2001-2003 : participation à la PRIFPAC : Formation de formateurs
 - Formation à l'individualisation (accueil, positionnement et conduite du dispositif)
 - 2001 : Formation d'habilitation pour les formations agricoles de Niveau IV avec l'ENESAD (dite Habilitation aux UC)
 - 1987-1989 : RPS/BPA : Formation pour l'ingénierie et la mise en œuvre du BPA par module puis par UC

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formation des personnels à l'aménagement et à l'entretien des espaces verts publics en incluant les principes du développement durable
- Création et aménagement de parcs et jardins publics pour les collectivités
- Formation des personnels à la sécurité sur les chantiers
- Evaluation des compétences des agriculteurs installés et en cours d'installation
- Accompagnement d'exploitants agricoles dans l'élaboration et la conduite de projets
- Conduite de préformations agricoles et qualifications (BP UC, BP REA)
- Conduite des modules expression-communication et mathématiques en LCI

DOMAINE D'INTERVENTION

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

Formation agricole	Formation générale	Formation de professionnels	Accompagnement des créateurs d'activité
<ul style="list-style-type: none"> - culture industrielle - maraîchage - gestion et comptabilité de l'exploitation - Irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet professionnel ▪ RAN en savoirs de base ▪ LCI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement paysager (création, végétalisation, entretien) - Maintenance du matériel mécanisé 	<ul style="list-style-type: none"> - émergence des projets - analyse des objectifs - études des besoins et des marchés - gestion et comptabilité

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

TSANG HIN SUN Valérie

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**
 - Entré le : 24 avril 2017
 - Type de Contrat : CDD
 - Postes occupés : Conseillère en Insertion Professionnelle
- **Autres expériences professionnelles**
 - Octobre 2014 à Mai 2016 : Responsable satellite SOGECCIR (Intérimaire)
 - Novembre 2009 Novembre 2010 : Formatrice à AGLE International (à la Réunion et à Mayotte)
 - Avril 2004 à Octobre 2007 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication à la Cybercase de Sainte-Suzanne
 - Avril 2003 à Décembre 2003 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication de proximité à l'OMCTL de Sainte-Suzanne
 - Juillet 1999 à Mars 2000 : Hôtesse de caisse au Score de Saint-André
 - Avril à Juin 1998 : Discothécaire à la Médiathèque de Saint-Benoît
 - Décembre 1997 à Février 1998 : Commerciale chez Micro Service Plus à Plateau Caillou

NIVEAU DE FORMATION - DIPLOME

- 2016 -2017 : Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (AFPAR)
- 2010 : Formation de Monitorat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- 2007-2009 : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- 1996 : BAC STT option Action et Communications Commerciales (obtenu avec mention Assez Bien) au lycée A.P.Bouvet de Saint-Benoît

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formation
 - Relation clientèle
 - Rédaction et mise en place de projet
 - Organisation et suivi logistique, administratif et pédagogique d'actions de formation
 - Rédaction des documents de bilan de formation
 - mise en place d'ateliers éducatifs (initiation à l'outil informatique et à Internet)
- Accompagnement social et professionnel
 - Etude/réalisation de projets d'actions s'inscrivant dans le cadre du développement social local
 - Réalisation d'enquêtes de terrain
 - Elaboration d'actions d'animations
 - Mobilisation de réseau partenarial
 - Participation à l'analyse des besoins sociaux des familles
 - Accompagnement social des familles
 - Accompagnement social individuel et collectif des personnes en situation de précarité et en risque d'exclusion
 - Aide à la mise en œuvre du projet personnalisé
 - Animation d'actions de sensibilisation sur les thématiques sanitaires et sociales

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180621-DCM23-140618-
DE
Date de télétransmission : 21/06/2018
Date de réception préfecture : 21/06/2018

LE PROGRAMME DE FORMATION

*Socle de connaissances et de compétences professionnelles
CléA*

CONTENUS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

7 domaines et 28 sous-domaines mis à la disposition des salariés de l'Association

DOMAINES	SOUS-DOMAINES	DUREE ¹	
1 La communication en français	1. Ecouter et comprendre	35	70
	2. S'exprimer à l'oral	35	70
	3. Lire	35	70
	4. Ecrire	35	70
	5. Décrire - Formuler	35	70
2 L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique	1. Se repérer dans l'univers des nombres	35	70
	2. Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations	35	70
	3. Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités	35	70
	4. Se repérer dans l'espace	35	70
	5. Restituer oralement un raisonnement mathématique	35	70
3 L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique	1. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	35	70
	2. Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents	35	70
	3. Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web	35	70
	4. Utiliser la fonction de messagerie	35	70
4 Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe	1. Respecter les règles de vie collective	35	70
	2. Travailler en équipe	35	70
	3. Contribuer dans un groupe	35	70
	4. Communiquer	35	70
5 Travailler en autonomie et réaliser des objectifs individuels	1. Comprendre son environnement de travail	35	70
	2. Réaliser des objectifs simples dans le cadre d'une action simple ou d'un projet	35	70
	3. Prendre des initiatives et être force de proposition	35	70
6 Apprendre à apprendre tout au long de la vie	1. Accumuler les expériences et en tirer les leçons appropriées	35	70
	2. Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel	35	70
	3. Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)	35	70
7 Maîtriser les gestes et les postures et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales	1. Respecter un règlement sécurité, hygiène environnement, une procédure qualité	35	70
	2. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques	35	70
	3. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours	35	70
	4. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie	35	70

¹ 35 heures représentant la fourchette basse et 70 heures la fourchette haute.